



Armes de Jean VI de Salm

# SALM, VOUS CONNAISSEZ ?

## Histoire de trois vallées vosgiennes entre Alsace et Lorraine.

Au cours du VII<sup>e</sup> siècle, cinq monastères s'établissent dans le nord-est de l'actuel département des Vosges. Ils forment géographiquement ce qu'on appellera plus tard une croix mystique. Au centre, Moyenmoutier ; Au nord, Bonmoutier ; au sud, Saint-Dié ; à l'ouest, Etival ; à l'est, Senones, le plus ancien, fondé en 640, qui prospère rapidement et rassemble deux cents religieux un siècle plus tard...

## SALM-EN-VOSGES et COMTE DE SALM

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Metz, comme d'autres chefs temporels d'abbayes, fait appel à un protecteur laïc dit *avoué ou voué*, pour veiller aux intérêts des religieux de Senones et défendre - contre l'Empereur d'Allemagne surtout - les territoires ecclésiastiques qui s'étendent sur une partie des vallées du Rabodeau, de la Bruche et de la Plaine. Le seigneur nommé ne reçoit pas de terres mais, en échange de sa protection, perçoit des impôts sur celles de l'abbaye.

L'évêque choisit cet avoué parmi ses proches parents, dans la famille d'un noble guerrier élu anti-roi de Germanie, **Hermann 1<sup>er</sup> comte de Salm**, du nom d'une rivière et d'une petite ville des Ardennes belges. En 1111, c'est **Hermann II** qui est voué de l'abbaye de Senones, ou héritier de son père et confirmé à cette place ou premier nommé... En épousant Agnès de Langenstein (Longue Pierre puis Pierre Percée), fille du comte de Bar et nièce d'un futur pape, Hermann s'apparente à une grande famille lorraine. Il s'opposera pourtant à son beau-frère, Etienne de Bar, bientôt son suzerain en qualité de 53<sup>e</sup> évêque de Metz ! Hermann séjourne dans le château de Pierre Percée, considéré depuis comme le berceau des Salm et installe pour des siècles le destin des Salm dans la région. La vouerie est en effet héréditaire !



Château de Pierre Percée vers 1755



Château de Salm vers 1755

Henri III construit une nouvelle résidence sur les terres abbatiales du versant alsacien du massif des Vosges, un château dominant la vallée de la Bruche. (Un hameau de la commune actuelle de La Broque s'appelle d'ailleurs Salm). Le territoire de Salm-en-Vosges (l'Ober-Salm pour le distinguer du Nieder-Salm belge) est érigé en comté pour leur être remis en fief. Dès lors, les ducs s'ingénieront à accroître leur puissance en commerçant le sel de leurs possessions lorraines et en exploitant les mines locales de fer et de cuivre ...

Aux siècles suivants, ces initiatives économiques génèrent rivalités et conflits : les abbés doivent peu à peu céder leurs biens aux voués et la Maison de Salm devient ainsi une des familles les plus éminentes de Lorraine.

Les alliances et les successions entre les multiples lignées de Salm ne sont pas sans effets sur ce petit territoire, mais ce sont surtout les relations entre la France, l'Empire et la Lorraine qui le modifient au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

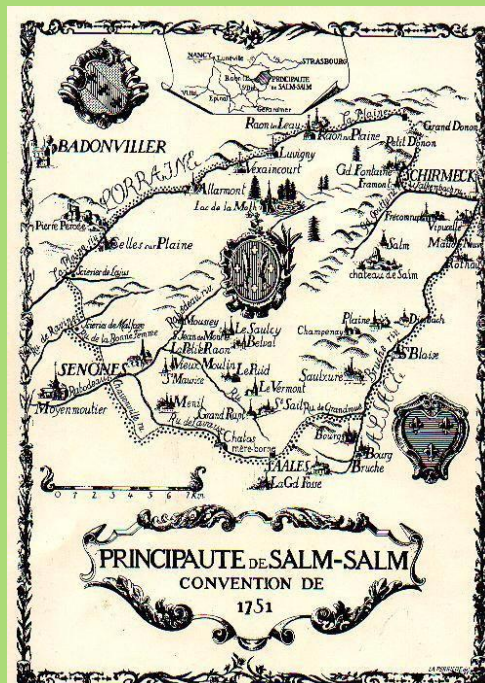
Après l'occupation des Trois Evêchés par la France (1552), l'évêque de Metz, abandonne ses droits sur les châteaux de Pierre Percée et de Salm et libère les comtes de Salm de leur vassalité. Ceux-ci décident alors de ne plus payer de location à l'abbé de Senones et revendiquent des droits sur les principales ressources économiques du pays : les fours, les moulins, les mines, les forges, les scieries...

Coup d'état ! Le 29 septembre 1571, **Jean IX**, comte de Salm, Maréchal de Lorraine, Gouverneur de Nancy, et le **Rhingrave Frédéric**, son cousin et beau-frère, rassemblent (*enferment*) les habitants des localités dans l'abbaye : ils s'y font reconnaître comme seuls seigneurs du Val de Senones aux dépens de l'abbaye et exigent d'eux un serment d'obéissance.

Un partage s'impose : le territoire reste indivis mais est soumis de part et d'autre à des impositions et à des justices différentes : droit romain sous le catholique **Jean**, droit germanique sous **Frédéric** le protestant, les biens de l'abbaye restant sous la souveraineté des deux !

## PRINCIPAUTÉ DE SALM

En 1600, **Jean IX** meurt sans héritier mâle et sa nièce Christine hérite de ses biens ; c'est l'épouse de François de Vaudémont, duc de Lorraine !... Un partage intervient encore mais ce territoire rural ne permet pas de délimiter deux zones d'égale valeur. Dans quelques gros bourgs (Senones, Badonviller, Celles-sur-Plaine), la moitié des foyers dépendra des ducs, et l'autre des rhingraves. Ailleurs, la répartition des localités aboutira à deux entités sans continuité territoriale : celle qui



revient à François de Vaudémont garde l'appellation **comté de Salm** et passe sous administration lorraine ; l'autre constitue la **Principauté de Salm** qui comptera cinq princes d'Empire germanique pendant son siècle d'existence.



*Nicolas-Léopold et Dorothée de Salm*

En se mariant deux fois, le Rhingrave **Frédéric** a ouvert deux descendance, celle des princes de Salm, et celle des ducs de Hoogstraten, dans le Brabant. En 1719, le mariage de **Nicolas-Léopold**, duc de Hoogstraten, avec sa lointaine cousine Dorothée de Salm résidant en Westphalie, réunit les deux lignées. Le nom **Salm-Salm** est donné à cette nouvelle dynastie : trait d'union et répétition du terme, pour bien signifier qu'elle résulte de deux rameaux d'un même tronc.

Nicolas-Léopold remembre ses terres vosgiennes imbriquées dans des possessions lorraines, des terres morcelées, enclaves germaniques entre l'Alsace déjà française depuis 1648 et le duché de Lorraine qui le deviendra à la mort de l'ex-roi de Pologne Stanislas, maintenant duc viager de Lorraine ; ceci est réglé depuis 1737 avec son royal beau-père Louis XV !

## PRINCIPAUTÉ DE SALM-SALM

Pour éviter que sa principauté subisse la même annexion, **Nicolas-Léopold** décide avec **Stanislas** une partition de ses possessions en deux aires géographiques distinctes : un troisième partage ! La partie ouest, avec Badonviller jusqu'alors capitale du comté, est rattachée au duché de Lorraine, lui-même réuni au royaume de France en 1766.



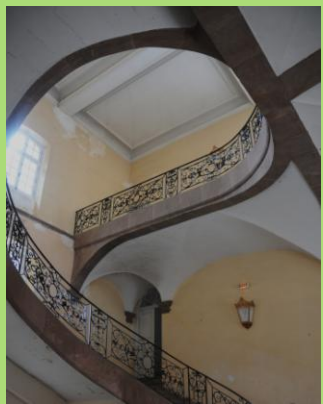
Nicolas-Léopold conserve en toute propriété la partie orientale, la plus riche et la plus vaste - 20 km sur 12 km - qui devient la **Principauté de Salm-Salm** avec **Senones** comme capitale. Ironie des chiffres : cette principauté née en **1751** recouvre les mêmes terres que celles dont s'est accaparé son ancêtre Frédéric en **1571** !

Trois princes s'y succèdent :

Nicolas-Léopold (1751-1770) qui vit surtout dans le Brabant

Louis-Charles-Othon (1770-1778), l'aîné de ses 18 enfants, collectionneur d'art.

Constantin-Alexandre (1778-1793), neveu du précédent, qui s'exilera à la Révolution



Grâce aux revenus des abbayes qu'elle contrôle et aux ressources naturelles, agricoles et artisanales du pays, la Principauté connaît une réelle prospérité. Senones s'embellit : hôtels et châteaux, collections de peintures et de livres, rayonnement de l'abbaye où s'illustre le bénédictin Dom Calmet, érudit historien de la Lorraine.

En 1791, le prince Constantin se retire à Anvers, puis à Anholt en Westphalie. Une partie des collections laissées à Senones après son départ a été transférée à la bibliothèque d'Epinal (*le Musée Départemental des Vosges a été créé en 1822 pour recueillir ce patrimoine artistique*). Les bâtiments princiers et l'abbaye ont été vendus comme biens nationaux, démolis ou convertis en bâtiments industriels.

Mais bientôt la Révolution s'affronte bientôt à l'Europe coalisée ; elle voit dans cette enclave un obstacle à l'unité et à la sécurité du pays. L'interdiction de commercer avec l'étranger promulguée par des assemblées révolutionnaires s'applique à la Principauté et ce blocus la prive d'approvisionnements vitaux. Les habitants qui remettent aussi en cause les privilèges du prince et l'autoritarisme du chancelier n'ont d'autre issue que de voter leur rattachement à la France.

La République accepte le 2 mars 1793 '*le vœu librement (sic) émis par le peuple de la ci-devant principauté de Salm*', petit état indépendant qui aura vécu 42 ans. Le département des Vosges, créé deux ans plus tôt, incorpore sa trentaine de localités, ses 12 000 habitants, s'agrandissant ainsi de deux cantons, Senones et La Broque.



Aujourd'hui, on peut encore voir des ruines médiévales et, à Senones, les traces de ce passé original avec, en été, le spectacle d'une relève folklorique de la garde.

La lignée des Salm-Salm vit toujours en Allemagne : le prince Charles-Philippe est venu à Senones à l'occasion d'anniversaires historiques, en 1993 et 2003 notamment.

